



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030504

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 6/01/2026 15H41 C:005360 I:21010
V/REF : 1044322
V/Email reçu le Mardi 06/01/2026 a 15H41

SEMCODA
Agence De Villeurbanne
31 RUE LOUIS GUERIN
CS 30086
69100 VILLEURBANNE

V/REF.IMM. 06258
IMMEUBLE : VICTOR HUGO -6258
21/23, AVENUE VICTOR HUGO
.
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Vaulx en Velin, le 11 Mars 2026

Référence Marché: M_230809003-1

LOCALISATION : ALLEE N21 AVENUE VICTOR HUGO - LOGEMENT DE MME AFZAL AU 2EME ETAGE TEL

MOTIF : INTERVENIR POUR :
- STORE BLOQUE EN POSITION FERME (NE PAS REMPLACER LA MANIVELLE OU LA
SANGLE A LA CHARGE DU LOCATAIRE

Donneur d'ordre : Mme S. MATHIEU

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 12/01 A 10H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME AFZAL AU 2EME ETAGE
ESSAI DE DEBLOCAGE DU VOLET ROULANT SANS RESULTAT
NOUS CONSTATONS QUE LE VOLET ROULANT EST BLOQUE EN POSITION FERME DU
FAIT QUE LA GENOUILLERE ET QUE LE TREUIL SONT HORS SERVICE
PAS DE POSSIBILITE DE DEBLOQUER LE VOLET ROULANT

LE 13/02/2026 A 12H30 :
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE MME AFZAL AU 2EME ETAGE
- REMPLACEMENT DU TREUIL ET DE LA GENOUILLE DU VOLET ROULANT
- CONTROLE BON FONCTIONNEMENT : RAS
REPLI DU MATERIEL

OBSERVATIONS : DT LCOMPTER Email envoyé le 16/02/26 a 23H45 Mme S. MATHIEU

AR LGESTION Email envoyé le 13/01/26 a 11H33 Mme S. MATHIEU

PREVOIR LE REMPLACEMENT DE LA GRENOUILLE ET DU TREUIL QUI SONT HORS
SERVICE

NOUS ATTENDONS VOS INSTRUCTIONS POUR LA SUITE A DONNER A CE DOSSIER
Suite a donner : OUI. Le 15/01/2026 a 16:34

Suite a donner : OUI. Le 13/02/2026 a 13:27



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 6030504

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.

Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.

Nettoyage du chantier.

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement Ag.Villeurb.	1	56,87	56,87
1,00	MS00074-Déblocage/reglage volet roulant	1	67,21	67,21
1,00	MS00069-Rempl.d'1 bloc genouillere	2	62,04	62,04
1,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle	2	93,06	93,06
TOTAL H.T.				279,18
T.V.A. a 10,00%				27,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>307,09</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.



Bon de Commande

N° : 1044322 du 06/01/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

SERVIMO SAS

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX EN VELIN

Immeuble collectif



Individuel



- 2 ans



Non Conventionné



Fournitures seules



Travaux dits urgents



Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 272589-FS0061

Téléphone : 04.78.79.36.36

Mail: centreappels@servimo.fr

Lieu d'intervention

MME AFZAL Salma
MR JAWAD Muhammad
21 AVENUE VICTOR HUGO
69160 TASSIN LA DEMI LUNE

Référence de la Demande

N°: 875 633 du 06/01/2026

THCMEIPP Tvx hors contra Menuiseries int Partie privat. 1

01-EE-2212-ENT-61513100

Marché : M - 230809003-1

Téléphone : 07.55.67.95.84

06258-00001-00003-00023 H / Type 4 / 02

Etage : 02

Date entrée: 10/10/2024

Délai

Date limite exécution : 21/01/2026

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement STORE BLOQUE EN POSITION FERME NE PAS REMPLACER LA MANIVELLE OU LA SANGLE A LA CHARGE DU LOCATAIRE Coordonnées du locataire 07-55-67-95-84	1,00	56,49	56,49	5,65	62,14
MS00074 Déblocage et réglage de volet roulant y compris toutes sujétions STORE BLOQUE EN POSITION FERME NE PAS REMPLACER LA MANIVELLE OU LA SANGLE A LA CHARGE DU LOCATAIRE Coordonnées du locataire 07-55-67-95-84	1,00	66,76	66,76	6,68	73,44
Total H.T.					123,25
Total TVA					12,33
Total TTC					135,58

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



Bon de Commande

N° : 1044322 du 06/01/2026

Pr.

SEMCODA
AGENCE DE VILLEURBANNE
31, rue Louis Guérin
CS 30086
69100 VILLEURBANNE
Tel:04.78.93.21.92

Demande de travaux suivie par NASRI Nadia le 06/01/2026

Le Responsable
Nom et Signature

Christèle AGOPIAN
Responsable d'Agence

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE DE VILLEURBANNE



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE DE VILLEURBANNE 31, rue Louis Guérin CS 30086 69100 VILLEURBANNE**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **21 AVENUE VICTOR HUGO 69160 TASSIN LA DEMI LUNE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **VILLEURBANNE**

le **06/01/2026**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAF

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1044322